COMMUNE DE GOUZEAUCOURT

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Directeur Général du SIDEN-SIAN en date du 27 juillet 2020, le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de GOUZEAUCOURT, adhérente au SIDEN-SIAN, sera soumis à l'enquête publique du Mercredi 26 août 2020 à 9h00 au Lundi 14 septembre 2020 à 14h00 inclus. Monsieur Jean-Marie JACOBUS assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- un dossier sera déposé à la Mairie de GOUZEAUCOURT, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de GOUZEAUCOURT, lequel les annexera au registre.

La mise en œuvre des mesures barrières font l'objet d'un protocole détaillé d'accueil du public en Mairie (réception du Commissaire Enquêteur et consultation du dossier).

Les personnes souhaitant rencontrer le Commissaire Enquêteur sont invitées à prendre préalablement rendez-vous téléphoniquement auprès de la Mairie (03 27 82 12 41) et ce, pour éviter les files d'attente.

Le dossier est également consultable sur le site www.noreade.fr et les observations peuvent être envoyées sur l'adresse mail suivante : epzonage.gouzeaucourt@noreade.fr

Ces observations seront également consultables sur le site internet.

- une permanence sera assurée par Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de GOUZEAUCOURT le :

Mercredi 26 août 2020 de 9H00 à 12H00
Samedi 5 septembre 2020 de 9H00 à 12H00
Lundi 14 septembre 2020 de 14H00 à 17H00

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.

Le rapport et les conclusions seront consultables pendant un an en version papier à la mairie de GOUZEAUCOURT et en version informatisée sur le site internet de Noréade (avec le dossier d'enquête publique).